

Martine Lignières-Cassou

A l'attention du Conseil de l'Ordre des
Architectes
et du Pavillon de l'architecture de Pau

Madame Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre ouverte adressée aux candidats aux élections municipales de mars 2008 et vous prie de trouver ci-dessous mes réponses.

1- Quel projet de ville allez-vous porter ? Quel rôle voulez-vous y voir jouer par les architectes ?

La ville de Pau est une ville qui a besoin de se renouveler et de prendre un nouvel essor. Il est indispensable de proposer un projet global permettant d'avoir une vision d'ensemble claire pour l'avenir, à l'image de ce que fut en son temps le plan Jaussely. Ce projet global permettra de structurer et de planifier les divers aménagements qui seront ensuite programmés.

Les architectes auront bien entendu un rôle majeur à jouer, tant dans la réalisation des projets d'urbanisme que ceux d'architecture. Des concours de maîtrise d'œuvre seront organisés pour les projets les plus importants afin de permettre la production d'une architecture de qualité. Je pense qu'il y a localement de nombreux architectes qui ont beaucoup de choses intéressantes à dire.

2- Avez-vous peur de la densité urbaine ? Que pensez-vous des immeubles de grande hauteur ?

Non seulement la densité urbaine ne me fait pas peur, mais lorsqu'elle est organisée avec intelligence, elle est un facteur essentiel de la cohésion urbaine. Certains quartiers de la ville pourraient et mériteraient d'être densifiés, ce qui aurait pour avantage de libérer du foncier dans la ville.

La ville de Pau pourrait supporter, dans certains secteurs, des immeubles de grande hauteur, à condition qu'ils mixent les activités et/ou les milieux sociaux. Ils pourraient également devenir des éléments majeurs et emblématiques dans le paysage paalois.

Réponses de Madame Lignières-Cassou à la lettre ouverte du Conseil de l'Ordre des
Architectes et au Pavillon de l'Architecture

Martine Lignières-Cassou

3- Souhaitez-vous lancer de nouveaux projets urbains avec une politique environnementale durable ? Des moyens financiers supplémentaires doivent-ils être mis en œuvre pour mener à bien les projets dans cette perspective ? Le prix peut-il rester le critère majeur de choix dans ce type de projet ?

Je veux faire de la ville de Pau une ville durable dans laquelle tout le monde trouve sa place et se sente respecté. Le projet global dont je parlais précédemment est capital dans cette logique. Il doit comprendre non seulement des questions d'architecture et d'urbanisme, mais également des questions sociales, économiques... sans oublier la question essentielle des déplacements, de tous les types de déplacements : collectifs, individuels, doux. Ce projet urbain devra bien entendu s'articuler à l'échelle de l'agglomération paloise.

Le prix ne peut pas rester le seul critère de choix mais il faut être prudent avec les finances de la ville. Par contre, je suis convaincue que l'intelligence et le bon sens peuvent être des facteurs d'économie. Une bonne réflexion en amont peut éviter des dépenses superflues en aval. Là encore, je sais que je peux faire confiance aux architectes et aux urbanistes pour m'aider à réinventer la ville.

4 - Souhaitez-vous privilégier le recours aux partenariats public/privé (ppp) plutôt qu'aux concours de maîtrise d'œuvre, et si oui, pour quelles raisons ?

Clairement, non ! l'architecture est trop sérieuse pour être laissée entre les mains des entreprises.

5- Quel budget entendez-vous consacrer à l'entretien du patrimoine bâti existant, que ce soit sur les bâtiments anciens ou plus récents ?

Il faudra regarder au cas par cas les bâtiments à réhabiliter, à démolir, à vendre.

6- Quel bâtiment aimeriez-vous avoir dans votre ville ? Quel bâtiment aimeriez-vous démolir dans votre ville ?

Plus qu'un bâtiment en particulier, c'est un beau projet urbain que je souhaite pour la ville. Un urbanisme maîtrisé est indispensable pour produire de l'architecture de qualité. L'école des Lilas... pour le symbole et l'exemple. Bien entendu, je ne le ferai pas, mais ce serait quand même un signe fort pour dire ce que l'on ne veut plus voir sur Pau.

Réponses de Madame Lignières-Cassou à la lettre ouverte du Conseil de l'Ordre des Architectes et au Pavillon de l'Architecture

Martine Lignières-Cassou

7- Assumez-vous ou assumerez-vous la réglementation urbaine applicable à votre ville (PLU, SCOT, etc) ?

Le SCOT est en panne depuis le décès d'André Labarrère. Il est urgent de remettre le mécanisme en marche pour arrêter l'étalement urbain non maîtrisé qui détruit le paysage du Pays du Grand Pau, qui consomme de l'espace, et qui augmente les déplacements. Concernant le PLU, il y a des aberrations auxquelles il faudra remédier, notamment pour permettre de densifier certains secteurs.

8- Quelles procédures pensez-vous mettre en place pour améliorer les entrées de votre ville ?

Une charte d'urbanisme commercial.

9- Quelle est votre position sur la maîtrise d'œuvre publique ? Quelle place lui donneriez-vous par rapport à l'offre privée, dans les opérations de construction ou d'aménagement à venir dans votre ville ?

Ce n'est pas le travail des services techniques de faire de la maîtrise d'œuvre. Ils doivent assister les élus dans leurs choix, les aider à réaliser des programmes adaptés aux besoins des futurs utilisateurs et veillent au respect des cahiers des charges. On ne peut pas être juge et parti. C'est lorsque chacun est à sa place et fait correctement son travail que l'on peut arriver à produire de la qualité.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et, restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Bien à vous



Martine LIGNIERES-CASSOU

Réponses de Madame Lignières-Cassou à la lettre ouverte du Conseil de l'Ordre des Architectes et au Pavillon de l'Architecture

3/3